

La société [FRANCEOLE](#) / T : 03.85.77.98.00 (sites au Creusot et Longvic), seule en France à fabriquer des mâts d'éolienne, en redressement judiciaire, voit ses salariés s'opposer sur les actions à mener pour tenter de sauvegarder les 160 emplois. Le redressement date du 17 mai dernier pour cette filiale de [PELICAN VENTURE](#) / T : 01.44.77.94.73. Il est expliqué par la direction par des freins à l'activité, le coût de la main d'oeuvre, la surcapacité de production en Europe, une directive européenne qui favoriserait les importations extra-européennes, l'incertitude tarifaire sur la revente d'électricité éolienne. Il n'y a pas d'offre déposée à ce jour malgré la prolongation de la période d'observation. La date limite est fixée au 24 juillet. Le site du Creusot est paralysé ce qui pourrait faire naître une incertitude sur la trésorerie. Les salariés de Côte-d'Or ne partagent pas cette action de leurs collègues de Saône-et-Loire. Des réunions sont organisées chaque jour pour trouver une solution afin de débloquer la situation. www.franceole.com